

ENQUETE PUBLIQUE

relative au projet de plan Air-Climat-Energie accompagné de son rapport sur les incidences environnementales

Le 04 avril 2019, le Gouvernement wallon a adopté le projet de Plan Air Climat Énergie 2030.

Ce plan prévoit des mesures dans tous les secteurs pour la période 2023-2030 pour atteindre les objectifs climatiques, énergétiques et de qualité de l'air à l'horizon 2030. Ce plan représente la contribution wallonne au plan national énergie-climat.

En application des dispositions de l'article D.28 du Livre II du Code de l'Environnement, la Wallonie soumet à enquête publique ce projet de plan AIR-CLIMAT-Energie accompagné de son rapport sur les incidences environnementales et conformément au Code de l'Environnement, vous êtes invité à donner votre avis :

du 29 mai 2019 au 12 juillet 2019.

Les documents sont consultables dans votre commune ou sur le site internet :

<http://www.awac.be/index.php/thematiques/politiques-actions/plan-pace>

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal (grand place, 2a à 7940 Brugelette) soit via le site internet, soit par courriel :

plan.air@spw.wallonie.be (en reprenant toutes vos coordonnées sous peine de nullité)

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture. Soit sur rendez-vous, celui-ci devra être pris auprès de la personne de contact. La séance de clôture sera organisée le 12 juillet 2019 à 15h.

Personne de contact dans votre commune :

GASPARD Véronique
urba-envir@brugelette.be

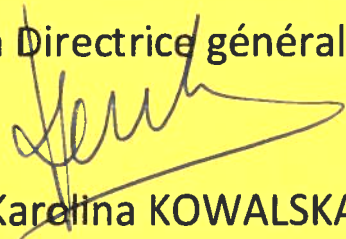
Numéro de téléphone :

068/45.73.10/11

Donnez-nous votre avis!

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

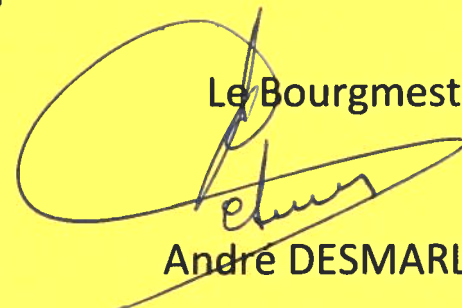
La Directrice générale,



Karolina KOWALSKA



Le Bourgmestre,



André DESMARLIERES